

VERS UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MAGISTRATS

Le Président Reliquet représente les Magistrats Français au Congrès International de Venise

Les Magistrats italiens, dont le VI^e Congrès national se réunissait à Venise du 12 au 15 octobre 1952, avaient convié notre président à assister à leurs séances d'études, et à participer aux travaux de la Commission composée de magistrats étrangers représentant leurs collègues d'Irlande, d'Autriche, de Hollande, d'Allemagne, du Portugal et d'Espagne, et qui devait avoir pour tâche de jeter les bases d'une Association internationale de magistrats. M. Martinaud-Deplat, garde des Sceaux, avait bien voulu charger M. Reliquet de porter son salut aux magistrats des divers pays qui participaient à ce Congrès.

Les congressistes et leurs dirigeants réservèrent au magistrat français un accueil très chaleureux, mettant tout en œuvre pour rendre son séjour, agréable et fructueux, et pour lui permettre de voir, d'entendre, et... de comprendre.

Dans un cadre unique au monde, ce Congrès avait, été magnifiquement organisé par M. Ernest Battaglini, avocat général à la Cour de cassation, président de l'Association nationale des magistrats italiens; M. Manlio Borrelli, procureur général de la République à Venise; M. le Conseiller Vincenzo Chieppa, et MM. les substituts Palminteri et Rubini.

La place nous manque, et aussi le talent, pour évoquer comme il conviendrait le charme de Venise et de ses environs. Disons cependant en quels guides pleins de prévenances se sont transformés nos collègues de la Péninsule qui, avec une légitime fierté, ont fait admirer à leurs visiteurs la splendeur des musées, la lagune légendaire, les canaux ou se reflètent les façades sombres des vieux palais mystérieux. La basilique Saint-Marc «église d'or», l'inoubliable palais des Doges, Burano, l'île de la dentelle, Murano, celle du Cristal, Torgello, premier refuge de ceux qui, fuyant d'At-

tila, devaient ensuite fonder Venise, Padoue, dont l'université célèbre et la municipalité nous reçurent avec tant de bonne grâce, et cette merveille, enfin, que représente le théâtre de La Fenice, où fut jouée une délicieuse comédie.

Si les distractions eurent leur part le travail eut aussi la sienne, très large.

Le Congrès fut ouvert dans la salle du scrutin du Palais des Doges, en présence de M. Adone Zoli, garde des Sceaux, ainsi que des représentants de La Chambre des députés et du Sénat.

Des discours de bienvenue furent prononcés par M. Oggiani, premier président de la Cour d'appel de Venise, qui donna lecture d'un message de M. Luigi Einaudi, président de la République, par le ministre de la Justice, et par M. le président Battaglini.

Après que les congressistes eurent été reçus par la Municipalité de Venise au Palais Justinien, et par les avocats au Palais Farsetti, ils se réunirent à l'Hôtel Bauer Grünwald, où un banquet était offert aux magistrats étrangers.

Le lendemain matin, les trois commissions chargées de l'étude des trois questions inscrites à l'ordre du jour se mirent à l'œuvre.

(.....)

Les travaux des Commissions furent suivis avec le plus grand intérêt par les magistrats étrangers qui participaient à ce Congrès. Notre représentant observa que les préoccupations des magistrats italiens sont les mêmes que les nôtres : donner à leur corps le rang qui lui est dû, mais aussi mériter ce rang par une sélection rigoureuse qui fasse de la Magistrature une élite; voir consacrer leur indépendance, mais aussi se tenir à l'écart des luttes politiques. Comme leurs collègues



HISTORICAL DOCUMENTS

français, les magistrats italiens apparaissent aussi pénétrés de leurs devoirs que soucieux de leurs droits.

Ce désir de servir l'intérêt général, proclamé dès la séance inaugurale, et répété au cours des diverses séances par M. Le Président Battaglini, par M. Borrelli, aujourd'hui premier président de la Cour d'appel de Milan, et par M. Oggioni, premier président de la Cour d'appel de Venise, a trouvé son expression finale dans la création d'une Association internationale de magistrats.

Le 15 octobre, les chefs de l'Association des magistrats italiens et les délégués des magistrats étrangers se réunirent pour jeter les bases de la future organisation. Après un long échange de vues et

d'observations, il a été décidé de confier à nos hôtes le soin d'élaborer un projet de statuts. Ce projet, qui sera communiqué pour étude aux magistrats étrangers présents à la réunion, et à ceux qui, absents, ont cependant, adhéré au principe posé, fera l'an prochain, à Salzbourg, l'objet d'une discussion et d'une mise au point définitive.

Nous ne doutons pas que cette oeuvre, entreprise par ceux qui ont reçu mission d'assurer l'ordre et l'harmonie entre les citoyens de leurs propres pays, contribue efficacement à assurer dans le Monde le règne de la justice et de la paix.

(Le Pouvoir Judiciaire, n° 72, novembre 1952)

«La Commission composée de magistrats étrangers devait avoir pour tâche de jeter les bases d'une Association internationale de magistrats.»

«Ce désir de servir l'intérêt général, proclamé dès la séance inaugurale, et répété au cours des diverses séances, a trouvé son expression finale dans la création d'une Association internationale de magistrats.»

«Ce projet fera l'an prochain, à Salzbourg, l'objet d'une discussion et d'une mise au point définitive.»

«Nous ne doutons pas que cette oeuvre, entreprise par ceux qui ont reçu mission d'assurer l'ordre et l'harmonie entre les citoyens de leurs propres pays, contribue efficacement à assurer dans le Monde le règne de la justice et de la paix.»



**Address of the
Justice in the World Foundation**

Bárbara de Braganza, 2, Esc. B, 2° A

Tel.: 00 3491 319 49 62

Fax: 00 3491 319 29 12

E-mail: fundacion@apmnacional.e.telefonica.net

E-mail: publications@justiceintheworld.org

www.justiceintheworld.org

28004-Madrid-España